



Le 03/02/2023

CONVOCAION À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal en session ordinaire, en séance publique, le

Mercredi 08 février 2023 à 19h30

L'ordre du jour est le suivant :

Question formelle

- Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 24 novembre 2022

Questions délibératives

- 1. Cession d'un bien communal : Maison sis chemin des trois maisons
- 2. Acquisition d'un bien (lot F) sis 29 rue du Général de Gaulle
- 3. Convention de surveillance et d'interventions foncières entre la commune et la SAFER IDF
- 4. Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux et la commune de Melun
- 5. Adoption du rapport d'activité 2021 du SMAB
- 6. Création d'un emploi permanent à temps complet
- 7. Révision du règlement intérieur des services périscolaires
- 8. Révision du tarif de la salle des fêtes et de son règlement intérieur

Questions diverses

- Relevé des décisions du Maire prises en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Le Maire

Ludovic POUILLET

